

LE GOUVERNEUR

Tunis, le 21/10/2024

NOTE AUX BANQUES ET AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS
N° 2024-140 du 21/10/2024

Objet : Adhésion de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) au Système de Règlement Brut en Temps Réel ELYSSA-RTGS



Il est porté à la connaissance des banques et des établissements financiers que la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) a adhéré au Système de règlement brut en temps réel ELYSSA-RTGS en tant qu'adhérent direct.

Conformément aux dispositions de la note de la BCT n°2022-05 du 15/02/2022 portant fixation des conditions d'adhésion au système de règlement brut en temps réel ELYSSA-RTGS, la BFPME a satisfait à l'ensemble des prérequis réglementaires et techniques nécessaires pour son adhésion.

À partir de la date de publication de cette note, la BFPME est autorisée à émettre et à recevoir des paiements via son compte de règlement, mentionné ci-dessous, en utilisant le système ELYSSA-RTGS.

Participant		Compte		BIC SWIFT
Code	Nom court	Numéro	Libellé	
29	BFPME	00 038 0004012029000 23	COMPTE DE REGLEMENT BFPME	BFPMTNTT

LE GOUVERNEUR

Fethi Zouhair NOURI